



Athénée Royal d'Arlon

Donnez des ailes à vos études

Projet d'établissement

2019-2022



Athénée Royal d'Arlon

rue de Sesselich, 83
6700 ARLON

Enseignement
secondaire
063/245020
secretariat@ar-arlon.be
www.ar-arlon.be

Enseignement
fondamental
063/245021
ecolefondamentale@ar-arlon.be
www.ecole-fondamentale-ara.be

Internat
Economat
Tél. : 063/245022
Fax : 063/235817
internat@ar-arlon.be

Au carrefour des « Trois Frontières », l'**Athénée Royal d'Arlon**, son école fondamentale et son internat situés dans un cadre verdoyant accueillent des élèves de tous les horizons qui souhaitent se préparer à des études supérieures et devenir des citoyens responsables, autonomes et intégrés dans leur environnement.

LES VALEURS À PARTAGER

A. HUMANISME : "Position philosophique qui met l'homme et les valeurs humaines au-dessus des autres valeurs". Les respects de soi, des autres (y compris le droit à l'image), en sont les fondements.

B. LIBERTÉ DE CONSCIENCE : implique la tolérance, l'esprit critique, le rejet de tout dogmatisme, l'autonomie.

C. PLURALISME : ne peut se concevoir sans solidarité, recherche du progrès et de l'égalité entre tous les hommes et avec tous les hommes : c'est l'acceptation des différences, source d'enrichissement.

D. OUVERTURE : la mondialisation des activités humaines s'accélère. Les hommes devront s'ouvrir à tous les autres et aux évolutions inéluctables. C'est en agissant ensemble qu'on apprend le mieux et surtout qu'on y trouve du plaisir : ainsi se forment les meilleures relations.

E. DÉMOCRATIE : « Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté ». Les citoyens doivent pouvoir répondre à cette volonté, c'est-à-dire participer, déléguer, prendre et assumer des responsabilités.

F. SENS DE L'EFFORT : régularité et rigueur dans le travail sont essentiels dans l'enseignement de transition pour permettre à nos élèves de poursuivre des études supérieures avec fruit.

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT À L'ATHÉNÉE ROYAL D'ARLON

A. L'ÉCOLE FONDAMENTALE

- ✓ enseignement maternel : 1^{re}, 2^e et 3^e
- ✓ enseignement primaire : de la 1^{re} année à la 6^e année

B. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1^{RE} ET 2^E ANNÉES : 1^{ER} DEGRÉ - OBSERVATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE TRANSITION

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES COMMUNES

- ✓ formation commune
- ✓ activités complémentaires obligatoires parmi l'offre suivante :
 - Culture et langue latines 4h
 - act. artistiques + ateliers de langue
 - act. artistiques + act. de sciences
 - act. économiques et sociales + act. sport
 - act. économiques et sociales + ateliers de langue
 - act. économiques et sociales + act. math/info
 - act. sport + act. math/info
 - ateliers de langue + act. math/info
 - ateliers de langue + act. de sciences
 - act. math/info + atc. de sciences

Au terme de la 2^e année, une ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE est organisée pour les élèves qui n'ont pas atteint les compétences requises. Ils sont répartis dans les différentes classes de 2^e. Un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage) est élaboré et les activités complémentaires sont remplacées par des remédiations en groupes restreints de façon à rendre possible une pédagogie différenciée.

Au terme de la 1^o année Commune, il est proposé, aux élèves en difficulté, de mesurer leur évolution dans l'acquisition des compétences, grâce aux révisions menées pendant les vacances d'été, en réalisant des travaux de vacances dans les cours où les principales difficultés sont rencontrées.

Dans le 1^{er} degré, des sessions comprenant des épreuves sommatives sont organisées en décembre et en juin, en cohérence avec la finalité de l'enseignement général qui se veut être une préparation aux études supérieures et dans le but d'habituer les élèves à s'organiser pour les sessions de leur parcours en secondaire.

3^E ET 4^E ANNÉES : 2^E DEGRÉ - ORIENTATION

L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE TRANSITION : SECTIONS

- ✓ sciences
- ✓ latin
- ✓ sciences économiques
- ✓ sciences sociales
- ✓ option complémentaire :
 - éducation technique et technologique : informatique

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE TRANSITION : SECTION

- ✓ audiovisuel

5^E ET 6^E ANNÉES : 3^E DEGRÉ - DÉTERMINATION

L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE TRANSITION : SECTIONS

- ✓ scientifique
- ✓ latine
- ✓ sciences économiques
- ✓ sciences sociales
- ✓ langues
- ✓ options complémentaires :
 - éducation artistique
 - éducation technique et technologique : informatique
 - langues modernes II (allemand, anglais, néerlandais)
- ✓ activités au choix :

- tables de conversation en langue
- renforcement en math
- philosophie

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE TRANSITION : SECTIONS

- ✓ audiovisuelle
- ✓ biotechnologique

LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Conformément aux objectifs généraux de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Athénée Royal d'Arlon est soucieux :

- ✓ de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- ✓ d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- ✓ de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- ✓ d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ;

à travers des actions ciblées, spécifiques.

Ainsi :

L'école fondamentale, par une multiplicité d'apprentissages, vise :

- ✓ à l'autonomie de chaque enfant en fonction de ses potentialités, de son développement et de son évolution;
- ✓ à l'ouverture vers l'extérieur par le transfert des acquis dans les activités de la vie courante.

Lorsqu'un enfant est amené à intégrer une année complémentaire, une étroite collaboration s'instaure entre l'instituteur à l'origine de cette proposition, celui qui reçoit l'élève, de façon à établir un Plan Individuel d'Apprentissage. Ce PIA part des compétences déjà acquises pour cibler et travailler celles qui sont insuffisamment maîtrisées ; il est présenté aux parents et réévalué en fonction des progrès constatés.

En conséquence : l'enfant est "artisan" de son apprentissage à tous les moments de la vie scolaire.

Le premier degré de l'enseignement secondaire vise :

- ✓ à approfondir les connaissances et les savoir-faire fondamentaux,
- ✓ à inculquer le sens de l'effort,
- ✓ à observer les adolescents de façon à les aider à s'orienter au mieux selon leurs talents, leurs goûts et leurs capacités.
- ✓ à soutenir les élèves en difficulté, par le biais notamment
 - de rattrapage : chaque semaine, en vue d'une mise à niveau, l'élève a la possibilité de suivre 3 heures de rattrapage en français, mathématique et langue moderne
 - de remédiation avec PIA à destination des élèves en difficulté. Les activités complémentaires sont remplacées par de la remédiation en français, mathématique et/ou langue moderne.

Les deuxième et troisième degrés visent à préparer aux études supérieures.

Notre volonté est d'accompagner les enfants et les adolescents jusqu'au seuil de la maturité en les aidant à se forger un projet de vie personnel et professionnel et à acquérir les moyens de le réaliser.

Afin d'assurer la continuité d'un niveau à l'autre, diverses réunions de concertation sont organisées :

- entre les instituteurs de 6^e primaire et les professeurs de 1^{re} Commune; la topographie de l'établissement permet d'autres rencontres informelles si le besoin s'en fait ressentir ;
- entre professeurs de mêmes disciplines degré inférieur / degré supérieur;
- entre professeurs de mêmes disciplines et de mêmes degrés qui ont pour objectifs :
 - la constitution d'épreuves certificatives communes
 - la détermination de compétences prioritaires ;
 - le choix de manuels de références communs pour atteindre les mêmes objectifs de base

=> Les finalités principalement visées sont de permettre la mobilité positive des élèves entre les différentes options mais aussi la juste évaluation de chacun selon des critères communs.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

LA RÉUSSITE POUR TOUS

De manière concrète, l'équipe éducative souhaite cibler l'orientation des élèves au plus près de leur potentiel et de leurs aspirations.

Pour qu'un enseignement de qualité et en adéquation avec son évolution soit garanti aux élèves, la direction encourage les enseignants à participer aux formations en cours de carrière.

L'INTÉGRATION DE TOUS LES JEUNES

Tous les enfants et adolescents doivent pouvoir s'intégrer dans notre école et dans la société, quelles que soient leurs origines, leurs particularités, leurs différences, notamment, par l'entraide et les activités scolaires et parascolaires.

Ainsi :

- ✓ les enfants à besoins spécifiques bénéficient d'une attention particulière pour favoriser leur intégration et la réussite de leur scolarité : concertation des enseignants avec des personnes ressources qui sont mandatées pour leur apporter une aide spécifique, adaptation des supports de cours... ;
- ✓ les enfants souffrant de troubles de l'alimentation bénéficient d'une vigilance adaptée ;
- ✓ les enfants en intégration ou présentant un profil autistique qui leur permet d'évoluer dans une scolarité traditionnelle sont accueillis et soutenus ;
- ✓ les enfants présentant des troubles d'apprentissage bénéficient d'aménagements raisonnables définis en concertation avec l'équipe éducative ;
- ✓ les enfants officiellement reconnus comme présentant des facilités d'acquisition de certains apprentissages sont confrontés, si telle est leur demande, à des défis visant le dépassement.

LA CONSTRUCTION D'UN PROJET PERSONNEL POUR CHAQUE ÉLÈVE

Chaque élève doit être suivi et aidé dans son cheminement vers un projet de vie. Pour ce faire, il doit pouvoir trouver, au sein de l'école, des personnes de confiance, avec qui il peut s'exprimer et dialoguer en toute liberté et en toute sécurité.

Ainsi,

- ✓ la présence de professeurs « adultes relais » et de responsables de C.P.M.S. (Centre psycho-médico-social) dans l'établissement favorisent des conditions affectives favorables pour rencontrer cet objectif. Toutes années confondues et à tout moment, le CPMS accompagne l'élève, à sa demande, dans sa recherche d'orientation (options, choix des études, recherche d'un métier).

Une personnalité se construit par l'apprentissage de l'autonomie, de l'honnêteté et de la responsabilisation.

- ✓ lors des conseils de classes et de guidance, une attention toute particulière est apportée à l'orientation en adéquation avec les motivations et les compétences des élèves.
 - Au 1^{er} degré un P.I.A. (Plan individuel d'apprentissage) permet de remédier le plus rapidement possible aux difficultés spécifiques d'un élève en difficulté dans la maîtrise des compétences requises.
 - En 2^e année, sur base volontaire et après avoir affiné la réflexion grâce par exemple à un entretien au CPMS, les élèves pourront vivre une journée en immersion dans une section particulière à l'I.T.E.L.A. (Institut technique Etienne Lenoir d'Arlon). Cette activité permettra de montrer concrètement les perspectives de l'enseignement de qualification (technique et professionnel) peut ouvrir.
Sera également encouragée la participation des élèves qui sont en réflexion sur leur orientation à des activités spécifiques (ex : Objectif Métier).
 - Au cycle de détermination, la possibilité est offerte aux élèves :
 - de rencontrer, en 5^e, des personnes qui exercent le métier qu'ils briguent ;
 - de visiter, en 6^e, des écoles supérieures, universités, salons de l'étudiant afin d'affiner leurs choix. Une soirée d'informations

organisée conjointement par des universités et hautes écoles est programmée afin de sensibiliser les rhétoriciens aux différences entre les deux types d'enseignement supérieur et à leurs attentes spécifiques ;

- de plus, le CPMS propose des animations en classe pour permettre à chacun la construction d'un projet d'études et professionnel, ainsi que des informations sur les études supérieures) ; conférences en collaboration avec l'ULg, l'ULB, les hautes écoles Robert Schuman et Charlemagne à l'intention des élèves de 5^e et 6^e générales et de leurs parents ; entretiens individuels à la demande sur l'orientation des études et le choix professionnel.

Afin de répondre au mieux à ces actions et d'être le plus disponible possible pour les élèves, le Centre P.M.S. est présent quotidiennement (sauf exception) à l'ARA et bénéficie d'un local pour recevoir les élèves.

CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL

Rue de Sesselich, 61 B- 6700 Arlon

Tél : 063 / 22 02 47

L'APPRENTISSAGE À LA COMMUNICATION

Omniprésente et essentielle, la « communication » doit être développée dans tous les sens du terme et entre toutes les composantes de la société. L'accent doit être mis sur la lecture, l'écriture, l'expression orale, tout en développant l'esprit critique face aux multiples moyens d'information, qu'il faut par ailleurs apprendre à utiliser. Pour rencontrer cet objectif :

- ✓ des salles multimédias sont mises à disposition pour les cours d'informatique inclus en 1^{re} et en 2^e dans les cours d'activités math/informatique qui, s'ils ont pour seule ambition d'être une initiation, n'en préparent pas moins à présenter le « Passeport TIC ». Par contre, ceux dispensés en option de base dès la 3^e sont plus pointus en ce sens qu'ils ont pour objectif l'utilisation correcte de logiciels et la programmation ;
- ✓ les bibliothèques et médiathèques s'enrichissent chaque année ;
- ✓ l'apprentissage du français et des langues étrangères est une priorité.

LA CULTURE, LA NÔTRE ET CELLE DES AUTRES

Tous les cours contribuent à enrichir l'aspect culturel. Pour mieux concrétiser cette approche, des sorties, excursions et voyages culturels sont régulièrement organisés.

Pour mieux appréhender les différents modes de pensée du monde qui nous entoure, des cours de philosophie sont proposés aux élèves de 5^e et 6^e années dans le cadre des cours préparatoires aux études supérieures.

L'ENSEIGNEMENT DES COMPÉTENCES

Nécessaire à la formation, l'acquisition de compétences (disciplinaires mais aussi transversales aux divers cours dispensés) doit viser à l'excellence et non à l'élitisme. Chacun doit pouvoir réaliser au mieux ce qu'il peut et veut faire. La créativité est encouragée à travers tous les cours, par des travaux personnels et des réalisations collectives ainsi que par la recherche de solutions originales.

LA PROMOTION DES « ATTITUDES SAINES »

En plus de la qualité et de la diversité de l'offre alimentaire du restaurant scolaire, de la soupe est proposée chaque jour au fondamental lors des récréations. Par ailleurs, il n'existe pas de distributeurs de sodas et barres chocolatées dans l'établissement. Notons que l'activité physique est encouragée dans tout créneau horaire (hors traditionnels cours d'éducation physique) disponible et des actions éducatives sont régulièrement menées : AdoTrophée et RhétoTrophée, tournois interclasses.

LES ACTIVITÉS À POURSUIVRE ET LES PROJETS À RÉALISER

DANS LE FONDAMENTAL

L'objectif essentiel est de favoriser le développement tant physique qu'intellectuel des enfants, leur donner confiance en eux et dans l'avenir. Bref, les préparer le mieux possible au monde de demain.

LA PÉDAGOGIE

L'accent sera mis sur :

- ✓ l'acquisition progressive de l'autonomie et du sens des responsabilités
- ✓ l'organisation du travail et la gestion du temps
- ✓ les travaux en groupes et ateliers
- ✓ la mise en situation réelle d'apprentissage en se référant au vécu de l'enfant
- ✓ la pratique d'une pédagogie différenciée
- ✓ l'auto-évaluation, le contrat, le défi
- ✓ l'évaluation formative afin d'asseoir les apprentissages ultérieurs
- ✓ l'évaluation sommative en fin de cycle afin d'estimer les capacités, les aptitudes et les acquis de l'enfant pour mieux l'intégrer au cycle suivant
- ✓ la lecture, la compréhension à la lecture, l'expression écrite et orale qui sont des priorités.

C'est pourquoi des moyens sont et seront mis à la disposition des enfants :

- ✓ les bibliothèques de classes
- ✓ le local LU-BI (LUdothèque-Bibliothèque), centre de documentation
- ✓ l'accès, dans chaque classe, à un projecteur et à une connexion internet

L'ÉDUCATIF

Nous souhaitons une école ouverte sur le monde extérieur et sur l'avenir. Les élèves assistent, à la Maison de la Culture, aux spectacles adaptés à leur âge, participent aux classes de dépaysement. Ce sont des occasions d'apprendre activement, sur le terrain, hors du milieu familial, à vivre en groupe et à connaître, autrement que dans la classe, ses condisciples et les enseignants.

Ils participent aux activités de l'ADEPS, de la F.S.E.C. Nous sommes d'ailleurs labellisés école sportive.

Nous souhaitons aussi une école de la citoyenneté. Les enfants participent à de nombreux concours, à la création et à l'entretien de leur environnement en apprenant à respecter la propreté et à améliorer leur cadre de vie. Dans ce cadre, ils contribuent :

- ✓ à la sécurité aux abords de l'école
- ✓ à la création de spectacles (théâtre, musique, danses)
- ✓ à l'organisation de la finale provinciale des mots croisés
- ✓ à l'organisation du bal de carnaval
- ✓ à la mise au point du règlement d'ordre intérieur.

Outre les habituels canaux de communication – journal de classe, trois réunions de parents – la direction de l'école fondamentale est, pendant les heures d'ouverture de l'école, disponible pour écouter les parents et organiser les rencontres ponctuelles école-famille qui s'avèreraient nécessaires.

Chaque enfant dispose d'une farde de communication.

De plus, toutes les informations relatives à la vie de l'école se trouvent sur le site internet www.ecole-fondamentale-ara.eu

L'ACCUEIL

PRÉSENTATION DU SECONDAIRE AUX ÉLÈVES DE 6^E PRIMAIRE

- ✓ Les enfants de 6^e primaire de l'ARA sont invités à vivre une journée au rythme du secondaire, moment privilégié pour répondre à leurs inquiétudes et promouvoir la sérénité nécessaire à un bon départ.
- ✓ Tous les enfants de 6^e primaire du grand Arlon et leurs parents sont invités à une réunion destinée à leur faire connaître :
 - l'organisation de l'enseignement secondaire ;
 - les possibilités de l'enseignement officiel de la FWB à Arlon ;
 - la plupart de leurs futurs professeurs ;
 - les bâtiments de l'Athénée Royal d'Arlon.

Ce moment est organisé sous forme d'une soirée « portes ouvertes », en présence de l'ensemble de l'équipe éducative et d'élèves volontaires qui montrent leur école en mouvement.

L'ACCUEIL DES ÉLÈVES DE 1^{RE} ANNÉE

- ✓ Les trois premiers jours de septembre, un horaire spécifique d'accueil est organisé. Cette période privilégiée est mise à profit pour faire connaître aux "nouveaux" les locaux (par le biais d'un rallye), l'organisation quotidienne, le règlement d'ordre intérieur, l'environnement de l'école. Dans la mesure du possible (notamment en fonction des options complémentaires choisies), les élèves sont groupés dans les classes selon l'école fondamentale dont ils sont issus, ceci afin qu'ils trouvent un réconfort réciproque auprès d'un enfant qu'ils connaissent déjà.
- ✓ Fin septembre, une réunion est prévue pour les parents des élèves de première afin de leur expliquer l'organigramme de l'école, les responsabilités de chacun, l'évaluation, les conditions de réussite mais aussi, et surtout, pour leur donner l'occasion de poser toutes les questions qui les préoccupent, ceci en présence des professeurs de français, mathématiques et langues modernes de 1^{re} année. Un membre du CPMS est également à la disposition des élèves et de leurs parents.

L'ACCUEIL D'UN NOUVEL ÉLÈVE

À chaque nouvel élève (toutes classes confondues) : distribution d'un fascicule de présentation de l'Athénée royal d'Arlon illustré de photos. On y trouve des renseignements pratiques (horaire des cours, coût des repas,...), présentation de l'internat, des associations parascolaires, les grilles horaires des six années, le projet d'établissement,...

LES « PLUS » OFFERTS À TOUS

- ✓ Des laboratoires sont systématiquement organisés en parallèle avec les cours de l'option scientifique permettant d'allier la pratique à la théorie.
- ✓ Conscients de l'importance que revêt le cours de physique pour les études supérieures à caractère scientifique, une heure de physique supplémentaire est prévue pour tous les élèves qui ont opté pour les options fortes au cycle de détermination.
- ✓ En ce qui concerne les sciences économiques, si le programme prévoit une stricte répartition des heures hebdomadaires des différentes composantes de ce cours, une plus grande souplesse quant à la répartition des heures est accordée afin de mieux coller à l'actualité et répondre aux besoins spécifiques dans l'intérêt des élèves.
- ✓ Des ateliers de conversation en langues modernes sont organisés à raison de deux heures par semaine.
- ✓ Les élèves sont encouragés à participer aux Olympiades (mathématiques, chimie, biologie, physique, informatique, latin, sciences sociales) afin d'être confrontés à des situations-problèmes de dépassement dans un esprit de saine émulation.
- ✓ Pour chaque cours enseigné, une véritable ouverture sur le monde est mise en œuvre. Par exemple, pour le cours de français, les élèves vont au théâtre, rencontrent des écrivains ; pour le cours de biotechnologie, un stage dans un biotope particulier est organisé.

L'AIDE APPORTÉE

Afin de favoriser la sérénité nécessaire aux apprentissages de qualité, chaque professeur détermine le cadre dans lequel va se dérouler son cours :

- ✓ il définit des objectifs précis et pertinents ;
- ✓ il communique les performances attendues et les critères d'évaluation ;
- ✓ il entraîne progressivement les élèves à des épreuves plus longues, portant sur des matières plus importantes afin d'acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit d'analyse ;
- ✓ il vérifie les prérequis et réactive les notions essentielles ;
- ✓ il privilégie l'évolution formative ;
- ✓ il met l'accent sur la réussite.

L'apprentissage aux méthodes de travail (prise de notes, gestion du temps, mémorisation, acquisition individuelle de savoirs, recherche de documentation...) est une compétence à acquérir, par le biais de tous les cours, progressivement tout au long des six années.

Par ailleurs, des heures de rattrapage en français, mathématiques et langues modernes sont prévues au degré inférieur ; elles sont destinées à aider les élèves qui ont été absents ou qui ont des difficultés ponctuelles ou passagères.

Sont aussi organisés des conseils de guidance (en 3^e et 4^e, début janvier ; en 1^{re} et 2^e, fin février, début mars) de façon à ce que la famille soit régulièrement informée de l'évolution de l'élève. La finalité de ceux-ci est différente en fonction des années :

- en 1^o : ils visent à vérifier l'adaptation au secondaire ;
- en 2^o ils visent à vérifier l'évolution de l'élève et à envisager son orientation au 2^o degré ;
- en 3^o : ils visent à vérifier l'opportunité du choix de l'option ;
- en 4^o : ils visent à vérifier l'apprentissage aux exigences du degré supérieur, notamment en matière d'acquisition de l'autonomie.

LA SEMAINE ÉDUCATIVE

Depuis 1991, la semaine précédant les vacances de Pâques est consacrée à des activités pédagogiques et éducatives hors de l'école ou dans l'école, celles-ci rompant totalement avec l'organisation habituelle : tous les élèves ont l'occasion de participer à des voyages ou stages à but pédagogique, culturel ou sportif en fonction de leur intérêt (Au 3^e degré, des stages en entreprises peuvent être privilégiés).

La solidarité se manifeste à cette occasion : en effet, les bénéfices du bal que les rhétoriciens organisent, ceux de la cantine gérée par les élèves en collaboration avec les éducateurs, sont destinés à aider les familles qui rencontrent des difficultés financières afin que tous les élèves puissent participer à cette activité. Les Associations d'anciens, ainsi que l'Association des parents, interviennent aussi généreusement si nécessaire.

LES PARENTS ET L'ÉCOLE

Outre les traditionnelles réunions de parents qui suivent les bulletins, une réunion est organisée :

- en septembre, destinée aux seuls parents d'élèves de 1^o année, pour expliquer l'organigramme de l'établissement, les types d'évaluation et les attentes réciproques de l'école et de la famille ;
- en mai pour expliquer les choix d'options des années suivantes, ainsi que l'organisation de l'enseignement supérieur.

Tout au long de l'année, sur simple demande de rendez-vous, l'équipe de direction, les professeurs, les éducateurs et les membres du CPMS répondront à toute question que les parents pourraient se poser au sujet du travail et du comportement de leur enfant et du P.I.A.

En cas d'absentéisme et/ou décrochage scolaire, en plus du signalement requis, le CPMS est aussitôt informé et le responsable de l'élève est invité à l'école de façon à ce qu'aussitôt soit mise en place une action commune.

Mode de communication des résultats des contrôles et devoirs aux élèves et à leurs parents :

- ✓ en 1^{re}, 2^e et 3^e années, les élèves font signer leurs bilans dans les cours à 4 h/semaine et plus ;
- ✓ dans les cours de moins de 4h et dans tous les cours en 4^e, 5^e et 6^e, les professeurs ne sont pas tenus de faire signer les travaux, mais, bien entendu, ils les remettent individuellement aux élèves qui en font la demande expresse. En effet, les cours ont pour objectif essentiel la formation et non le seul contrôle.

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

Le développement harmonieux de la personnalité de l'élève est favorisé par l'organisation d'activités complémentaires et parascolaires :

- ✓ les activités sportives (sports d'équipes, athlétisme, natation) rencontrent, chez l'enfant et l'adolescent, les besoins de dépense physique et de dépassement de soi par l'effort ;
- ✓ les ateliers de théâtre et d'activités artistiques comblent l'adolescent qui ressent le besoin de se connaître mieux, de s'exprimer différemment, de rencontrer l'autre pour créer avec lui une relation plus vraie.

Plus particulièrement, tous les élèves de la 1^{re} à la 6^e sont les bienvenus à :

- ✓ l'U.L.S. (l'Union lorraine de spéléologie) : l'Athénée héberge un club de spéléologie accessible aux élèves de l'école. La formation est dispensée par des moniteurs A.D.E.P.S., des activités (entraînements, sorties d'un jour ou plus) sont organisés tout au long de l'année ;
- ✓ l'atelier théâtre : chaque mercredi des ateliers chapeautés par des comédiens professionnels mettent sur pied un vrai collectif de travail, nourri par le désir d'affronter l'inconnu, de découvrir des choses personnelles et uniques, refusant toute idée préconçue sur le théâtre. Tentative difficile, mais enivrante.
Lors d'une soirée théâtrale, nos jeunes comédiens présentent leur réalisation ;
- ✓ la Soirée Culturelle de l'ARA : chaque année, depuis 1972, plusieurs dizaines d'adolescents proposent un spectacle de leur cru, haut en couleur, où ils rivalisent de talent et de créativité. C'est un atout extraordinaire qu'a l'école de pouvoir offrir aux élèves un plateau professionnel sur lequel ils ont l'occasion de montrer les fruits du travail artistique qu'ils produisent dans

les ateliers de théâtre de l'école, ou dans les diverses académies qu'ils fréquentent pendant leurs loisirs.

LES ENGAGEMENTS CITOYENS

- ✓ Ponctuellement, participation active à des événements proposés par différents partenaires : Oxfam, Croix Rouge...
- ✓ Par le biais des « Jeunes magasins du monde Oxfam », les élèves peuvent laisser libre cours à leur générosité. À chaque récréation, ils vendent des produits du commerce équitable.
- ✓ Par sa participation active à différentes actions proposées (telles que « gros pulls » – « un degré pour ma planète » ou le groupe ARA Climat), l'Athénée a à cœur de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement.

LA PARTICIPATION DANS L'ÉCOLE

- ✓ Conseil de participation : a pour objectif d'entériner le projet d'établissement, de l'évaluer régulièrement, d'émettre des propositions pour que l'école soit en perpétuelle évolution et en adéquation avec la société.
- ✓ Délégation d'élèves : sur base démocratique, des élèves sont élus en tant que représentants de leurs pairs et forment le comité des élèves porte-parole auprès des différentes instances.

Son triple objectif est apprendre :

- la démocratie par l'élection réfléchie des délégués qui géreront les débats dans la classe ;
- la concertation, la transmission fidèle des informations, l'expression d'un souhait collectif ;
- l'acceptation de l'avis des autres et le respect de l'intérêt général et majoritaire.

INTRODUCTION

Longtemps proposé comme une simple solution d'hébergement pour des élèves qui ne disposaient pas, à proximité de leur domicile, d'une formation répondant à leurs vœux, l'internat apparaît aujourd'hui comme une réponse sociale et éducative au service de la réussite et de l'éducation de tous les élèves.

Cette modalité particulière de scolarisation offre en effet un espace-temps qui le distingue des autres lieux scolaires par son amplitude. Les élèves sont pris en charge sur la totalité de leur temps scolaire et personnel durant la semaine ; ils évoluent alors dans un cadre de vie collective autre que celui de la cellule familiale. L'internat est donc, tout à la fois, un lieu d'études et d'apprentissage, un lieu d'éducation, un lieu de vie et de sérénité en même temps que d'ouverture sur le monde.

Le plus souvent l'internat s'adresse à des élèves qui ne disposent pas, dans leur quotidien, des conditions nécessaires à leur épanouissement scolaire et personnel, qu'il s'agisse de conditions matérielles, éducatives ou d'environnement socioculturel. Aussi poursuit-il les objectifs suivants pour chaque élève :

- poser ou retravailler les fondements de l'éducation de base, du savoir-vivre en société, du respect de l'autre, du respect de soi, du cadre de vie, des règles en général ;
- lui donner l'encadrement et les outils permettant sa réussite scolaire, tout en l'aidant à développer sa personnalité, à acquérir la confiance en soi afin qu'il s'épanouisse dans ses projets de vie personnels et professionnels. ;
- développer son esprit d'initiative, son autonomie et sa créativité pour l'amener à prendre une part active dans la vie sociale, économique et culturelle ;
- l'amener à prendre des responsabilités et à s'impliquer vis-à-vis de la société ;
- donner à chacun les mêmes chances de s'émanciper socialement.

La réussite d'un tel dispositif ne peut résulter que d'un projet familial concerté et d'une coéducation mise en œuvre par l'établissement et les parents librement consentie par l'enfant.

Le projet pédagogique et éducatif est la clé de voûte de l'internat.

PRINCIPES

L'internat de l'Athénée Royal d'Arlon se doit de construire un projet pédagogique et éducatif spécifique qui s'inscrit dans le cadre des aspirations des élèves et des membres de l'équipe éducative. Ce projet pourra privilégier un ou plusieurs domaines d'action qui en constituera l'armature et donner au projet sa coloration particulière en fonction des groupes, des âges, des étages, des élèves et des membres de l'équipe éducative.

PUBLIC CIBLE

L'internat de l'Athénée Royal d'Arlon est accessible aux élèves du niveau primaire à partir de 6 ans et secondaire de l'Athénée Royal d'Arlon ainsi qu'aux élèves inscrits dans un établissement scolaire d'Arlon dans une année égale ou supérieure à la 3^e secondaire.

LE SUIVI SCOLAIRE

Les études sont organisées par classes pour l'enseignement primaire et le premier degré de l'enseignement secondaire. Elles sont prises en main par les membres de l'équipe éducative qui veillent à :

- vérifier les journaux de classes et consigner les points dans le registre de suivi scolaire ;
- apporter une aide appropriée aux élèves ;
- évaluer le travail effectué.

Les élèves des 2^e et 3^e degrés effectuent leur travail en chambre. Un membre de l'équipe éducative contrôle la mise au travail de ces élèves, les journaux de classe, apporte une aide aux élèves qui le souhaitent et consigne les points signés dans le registre de suivi scolaire.

MISE EN PLACE D'UN CADRE STRUCTURANT

Un cadre structurant contribue à la bonne mise en œuvre du projet d'établissement et à l'équilibre des internes.

La construction d'un emploi du temps sur la journée et sur la semaine apporte un repère structurant pour les élèves et engage l'équipe éducative dans la vie de l'établissement. Pour des besoins pédagogiques et éducatifs, il peut évoluer en cours d'année. Une réflexion sur le rythme scolaire en internat menée par l'équipe éducative apporte aux élèves un équilibre favorable à leur réussite et leur épanouissement personnel.

Le règlement d'ordre intérieur contribue également à ce cadre pour l'établissement et les élèves. Il constitue un contrat avec les élèves, les familles et les personnels.

Dans le prolongement du règlement intérieur, la réalisation par les élèves de chartes de fonctionnement pour chaque étage, groupes, etc., renforce leur adhésion à ces normes. Ce travail annuel d'appropriation contribue à la qualité de vie au sein de l'internat et à l'éducation à la citoyenneté des internes.

MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par ses ambitions sociales comme par son fonctionnement propre, l'internat s'inscrit dans une démarche de développement durable. Il doit être un lieu privilégié pour sa mise en œuvre, par l'apprentissage des gestes quotidiens et la gestion par tous du cadre de vie.

Son inscription dans un territoire, ses relations avec l'extérieur renforce le sens d'une construction de la citoyenneté et offre un champ favorable à l'exercice de l'initiative, de l'autonomie et à la prise de responsabilités.

OBJECTIFS

Afin que les élèves tirent parti au mieux de leur scolarité en internat, il convient de réfléchir à leur implication dans les apprentissages, à l'organisation de la vie collective en internat et à la façon dont celui-ci n'isole pas de la société mais construit, au contraire, l'esprit d'ouverture à l'autre et au monde.

FÉDÉRER LES ÉQUIPES AUTOUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Tous les membres de l'équipe éducative, quelle que soit leur fonction, concourent à la fois à la construction du projet et à sa mise en œuvre sur l'ensemble de la journée. Le chef d'établissement veille à la cohérence de l'ensemble.

Débatu dans les différentes instances de l'établissement, ce projet définit des principes d'action partagés qui créent une cohérence dans la prise en charge des élèves. Il constitue un guide structuré où chacun peut mettre ses compétences au service de l'action commune.

La remise du projet aux familles est l'occasion d'en expliciter les dimensions les plus innovantes. Elle est aussi un moyen privilégié pour leur permettre de s'impliquer davantage dans le parcours de leur enfant au sein de l'internat.